



Fédération québécoise  
des centres communautaires  
de loisir



# Les centres communautaires de loisir fédérés : incubateurs d'actions communautaires

Mémoire présenté par la **Fédération québécoise des centres communautaires de loisir**



Consultation dans le cadre de l'adoption de la *Politique montréalaise pour l'action communautaire* effectuée par  
la *Commission sur le développement social et la diversité montréalaise* de la Ville de Montréal

7 février 2020





### **Concernant les signataires de ce mémoire**

Lors d'une rencontre régionale tenue le 16 janvier 2020, les centres communautaires ci-dessous ont choisi de cosigner le présent document avec leur fédération, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir. Vous trouverez en annexe une fiche synthèse décrivant la mission et les principales actions communautaires de la majorité de ceux-ci.

**Association du Centre Pierre-Charbonneau**

**Association Les Chemins du Soleil**

**Association récréative Milton-Parc**

**Association sportive et communautaire du Centre-Sud (ASCCS)**

**CCSE Maisonneuve**

**Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges**

**Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine-d'Alexandrie**

**Centre communautaire Hochelaga**

**Centre communautaire Petite-Côte**

**Centre communautaire Roussin**

**Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse**

**Centre de loisirs Monseigneur Pigeon**

**Centre du Plateau**

**Centre récréatif et communautaire St-Donat**

**Centre sportif de la Petite-Bourgogne**

**Corporation du centre Jean-Claude-Malépart**

**Équipe RDP**

**Loisirs communautaires Le Relais du Bout**

**Loisirs du Parc**

**Patro Le Prevost**

**Relance des loisirs tout 9 Inc.**

**Service des loisirs Angus-Bourbonnière**

**Service des loisirs St-Fabien**

**Un Prolongement à la Famille de Montréal**





## TABLE DES MATIÈRES

<u>Préambule</u>	4
<u>La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir</u>	5
<u>Qu'est-ce qu'un centre communautaire de loisir fédéré?</u>	6
<u>Les moyens d'action des centres communautaires de loisir</u>	7
<u>L'accessibilité des centres communautaires de loisir</u>	8
<u>Vie associative et participation citoyenne</u>	8
<u>Valeur distinctive des centres communautaires de loisir fédérés</u>	9
<u>Constats et recommandations</u>	11
• La reconnaissance de l'expertise des centres communautaires de loisir	11
• La reconnaissance du rôle des regroupements	12
<u>Respecter l'autonomie et développer des partenariats éthiques avec le milieu communautaire</u>	12
• De convention de soutien à convention de service	12
• Reddition de compte et reconnaissance de la mission globale	13
• Loi sur les contrats des organismes publics	13
<u>Soutenir le milieu communautaire</u>	14
• La pénurie de main-d'œuvre et l'action bénévole	14
• Soutien financier	15
• Indexation	15
• Récurrence et reconduction des ententes	15
• Soutien locatif	16
• Mise en œuvre de la politique	17
<u>Conclusion</u>	18
<u>ANNEXES</u>	19





## PRÉAMBULE

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) remercie la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise de nous permettre de nous exprimer à propos de son projet de Politique montréalaise pour l'action communautaire.

En tant qu'organismes d'action communautaire autonome, la FQCCL et ses membres se situent aux premières loges lorsqu'il s'agit de constater les besoins de la population. Dans les pages qui suivent, nous vous présenterons les centres communautaires de loisir et leurs enjeux en lien avec l'action communautaire autonome.

**Sont disponibles en annexe à la fin de cet ouvrage la liste complète de nos membres, la liste de nos membres montréalais, les fiches des membres signataires et les critères de l'Action Communautaire Autonome.**







## LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir regroupe les centres communautaires de loisir qui ont comme mission de favoriser le développement holistique de la personne, de soutenir la famille et d'encourager l'implication des citoyens dans leur communauté locale, et ce, au moyen du loisir communautaire, de l'action communautaire et de l'éducation populaire.

Nous poursuivons les objectifs suivants :

1. Favoriser et soutenir le développement des centres communautaires de loisir;
2. Offrir des services polyvalents et adaptés aux besoins de ses membres en matière de formation, d'information, d'animation, de soutien informatique, d'administration et de recherche;
3. Promouvoir et défendre les intérêts des centres communautaires de loisir en effectuant les représentations nécessaires auprès des pouvoirs publics ou en utilisant tout autre moyen approprié;
4. Agir en interaction avec les organismes et les associations qui poursuivent les mêmes buts et qui partagent les mêmes orientations que la Fédération et ses membres.

Pour réaliser sa mission, la FQCCL met en œuvre différents projets structurants. Nous portons différents projets collectifs favorisant le développement des pratiques et de la bonification des programmations des centres. Nommons, par exemple :

- ***Le jardin de Pirouette et Cabriole***, qui est non seulement un programme de psychomotricité pour les enfants de 0 à 5 ans, mais aussi un moyen d'éducation populaire sur l'importance de l'implication des parents dans le développement de leurs enfants.
- ***Aînés au cœur du quartier***, qui vise à favoriser la participation sociale des aînés dans la réponse à leurs propres besoins, en leur permettant d'exprimer leurs idées, d'identifier des pistes de solution et de réaliser individuellement ou collectivement des actions pour modifier des situations qui les affectent et ainsi faire la différence dans leur milieu.





## **QU'EST-CE QU'UN CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIR FÉDÉRÉ?**

Un centre communautaire de loisir est un organisme d'action communautaire autonome constitué à l'initiative des gens d'une communauté ou d'un quartier. Sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations sont déterminées par des personnes issues de cette communauté et réunies au sein d'instances qui fonctionnent et qui délibèrent selon des règles démocratiques. Le loisir communautaire, l'éducation populaire et l'action communautaire constituent ses moyens d'action privilégiés.

Le centre communautaire est porteur d'un projet de société qui vise l'épanouissement des personnes, le bien-être des familles et le développement des collectivités, et ce, tant au plan social qu'au plan économique ou culturel. À cette fin, le centre élabore et organise des activités, des projets et des programmes qui accroissent le pouvoir d'agir de ses membres et de la collectivité.

De plus, le centre encourage et soutient les initiatives du milieu, en plus d'administrer tout mandat, tout programme ou toute activité qui correspond à ses objectifs, à sa mission et à ses principes. Il peut aussi s'associer à d'autres organismes pour élaborer ou réaliser divers projets, programmes ou activités. Le centre communautaire se distingue par son approche holistique. Son action touche toutes les dimensions de la vie. Il est ouvert à toutes les générations, reçoit des personnes provenant de tous les milieux et propose des activités et des services touchant tous les domaines.

Fortement enraciné dans sa communauté locale, le centre est avant tout un milieu de vie. Véritable lieu d'accueil, de solidarité et d'implication, il contribue à créer un sentiment d'appartenance entre les membres de la collectivité. Il permet aux gens de se rencontrer, d'échanger, de s'entraider, de mettre en commun leur savoir-faire, de partager leurs expériences et d'acquérir ensemble de nouvelles compétences, le tout dans un cadre convivial et non contraignant. Les personnes qui participent aux activités du centre, ou qui y œuvrent à titre de bénévole, le font de façon volontaire.





## LES MOYENS D'ACTION DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR

Le loisir communautaire, l'éducation populaire et l'action communautaire constituent les moyens auxquels le centre communautaire a recours pour atteindre ses objectifs.

Le **loisir communautaire** signifie que le loisir se pratique et se vit selon une approche communautaire, en mettant les gens en réseau. Cette approche du « FAIRE AVEC » favorise la reconnaissance des forces de chacun, renforce le potentiel des gens, permet de créer un milieu de vie et d'accroître le sentiment d'appartenance au centre communautaire de loisir et à la collectivité. Le loisir communautaire n'a pas de visée économique. Les centres communautaires de loisir reconnaissent la valeur du loisir en soi sous ses différentes formes. Les centres animent cependant le loisir de façon à ce que les activités répondent non seulement aux besoins des personnes et des familles, mais habilite aussi les participants à contribuer au développement social de leur quartier ou de leur collectivité locale. En suscitant l'implication active des gens, qu'ils soient participants ou bénévoles, les centres communautaires de loisir invitent ces derniers à se découvrir des qualités et des compétences, à expérimenter la solidarité et à s'organiser en vue de promouvoir le développement social de leur milieu.

L'**éducation populaire** désigne l'ensemble des activités éducatives, des démarches d'apprentissage et des réflexions critiques qui permettent aux citoyens et aux citoyennes de mener des actions collectives et de prendre conscience de leurs conditions de vie et de travail. Ces personnes peuvent ainsi exercer un plus grand contrôle sur leur vie quotidienne, être en mesure de mieux se réaliser personnellement et participer à la transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.

L'**action communautaire** désigne un ensemble de pratiques visant à inscrire les personnes qui vivent des problèmes communs ou qui ont des besoins similaires dans un processus de participation sociale. Par leur action collective, ces personnes en viennent à mieux maîtriser les situations auxquelles elles sont confrontées et s'organisent en vue de modifier leurs conditions de vie et de revitaliser leur milieu. Le centre communautaire de loisir exerce, par exemple, une action communautaire en mettant en place un service de popote roulante favorisant le maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie, en accueillant les jeunes dans des ateliers d'aide aux devoirs, en redistribuant les dons par un comptoir vestimentaire ou en offrant un service de support à la déclaration d'impôt.





## **L'ACCESSIBILITÉ DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR**

Sous réserve des contraintes qui peuvent être inhérentes à certains projets, à certains programmes ou à certaines activités, les centres offrent leurs services à tous, quels que soient leur origine ethnique, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur état civil, leur âge, leur religion, leurs convictions politiques ou leur condition sociale.

Les centres s'assurent de l'accessibilité spatiale, temporelle, culturelle et économique de ses locaux, de ses services, de ses activités et de ses programmes. Mais c'est avant tout dans « *leur façon de vivre la proximité de la population que s'explique le mieux l'accessibilité au loisir dans les centres communautaires de loisir.*<sup>1</sup> ».

En effet, les centres, de par leur proximité et l'ouverture de leur milieu de vie, sont des lieux où chaque personne, chaque famille peut non seulement pratiquer un loisir de façon locale, mais aussi influencer l'offre de loisir de cette organisation. Les milieux de vie que sont les centres favorisent la convivialité permettant la participation citoyenne au sein de l'organisation, du quartier. En ce sens, les stratégies d'animation des centres dynamisent la vie de quartier.

## **VIE ASSOCIATIVE ET PARTICIPATION CITOYENNE**

Les centres communautaires de loisir favorisent et soutiennent l'action bénévole et s'assurent que les tâches confiées aux personnes bénévoles correspondent à leurs compétences, à leurs attentes, à leurs besoins et à leur disponibilité. De plus, ils encouragent la participation active des employés, notamment en ce qui concerne l'élaboration et l'évaluation des orientations, des projets et des programmes. Les centres informent la collectivité de leurs services, activités et programmes, lui rendent compte de leurs réalisations et la consulte régulièrement à propos de ses projets, tout en étant à l'écoute des besoins du milieu. Les centres veillent aussi à ce que toutes les personnes qui participent à leurs activités ou qui utilisent leurs services puissent contribuer à la vie associative et au fonctionnement d'instances décisionnelles.

Tout en pratiquant une politique de saine gestion, les centres favorisent à prix équivalents et à services comparables, l'achat de biens et de services auprès d'entreprises et de personnes basées à l'intérieur des limites

---

<sup>1</sup> Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS), *L'accessibilité au loisir mesuré par la lorgnette des centres communautaires de loisir*, 2016. Université du Québec en Outaouais, p.25





de leur territoire. À compétences équivalentes, ils embauchent des personnes démontrant une appartenance au milieu et tentent de créer des emplois durables et de qualité.

Vous pouvez donc constater qu'un centre communautaire de loisir est bien plus qu'une simple programmation d'activité de loisir, c'est un lieu d'accueil et d'intégration au cœur d'un quartier.

### **LA VALEUR DISTINCTIVE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR FÉDÉRÉS**

*« Parmi les organisations de loisir, les centres communautaires de loisir se distinguent en abordant le loisir dans une perspective sociocréative qui cible le développement des personnes, des familles et des communautés locales. L'utilisation du loisir y est empreinte d'une sensibilité au pouvoir du loisir comme agent de socialisation, agent de renforcement du lien familial et promoteur de la vie communautaire de quartier... L'usage social du loisir y est en évolution constante selon les contextes des milieux où ils sont enracinés (Fréchette 2000). On y prend en compte des problématiques sociales globales comme la crise de l'emploi, la mutation des modèles familiaux, le décrochage scolaire et social masculin, les nouvelles formes de précarité et de pauvreté.*

*Préoccupée de rejoindre les gens de tous les milieux et de toutes les conditions, l'action des milieux de loisir agit par l'intermédiaire du loisir sur les facteurs de risque et de vulnérabilité dans un contexte non menaçant et non marginalisant pour les populations fragilisées. En étant non marginalisant, le loisir exerce un pouvoir d'attraction que bien d'autres organisations de service ou de développement ne réussissent pas à développer. C'est là une des forces du loisir. Elle lui confère la capacité de rejoindre des personnes et des groupes que les services publics et certains groupes communautaires ont encore de la difficulté à atteindre. Plus tôt les gens sont rejoints, plus l'action revêt un caractère préventif. Le loisir s'avère donc une excellente porte d'entrée pour introduire dans les communautés locales des activités de nature préventive et de promotion de la qualité de vie(...).*

*Les centres communautaires de loisir (CCL) se préoccupent du développement de leur milieu d'ancrage. Leur présence dans un quartier, une ville ou une région devient tremplin pour le développement de la communauté. L'action en CCL devient pour plusieurs une occasion de s'engager dans une intervention planifiée de changement social. Avec les gens du milieu, les CCL en viennent à développer des services de proximité qui rentabilisent les énergies disponibles et les savoir-faire des uns et des autres.<sup>2</sup> ».*

C'est de par cette valeur distinctive que les centres communautaires de loisir sont des acteurs de premier choix pour aider la ville de Montréal dans ses principaux défis : *« la pauvreté, qui touche un individu sur quatre, la*

<sup>2</sup> Fréchette, Lucie. (2002). Loisir communautaire et développement social. Dans *Quel avenir pour les régions?* (p. 277-288). Gatineau : Chaire de Recherche du Canada en Développement des Collectivités (CRDC), Université du Québec en Outaouais.





*transformation des quartiers et les changements démographiques engendrés par le vieillissement de la population et l'accueil et l'intégration des immigrants.<sup>3</sup> » En effet, les centres communautaires de loisir contribuent grandement aux différents axes d'intervention de la Politique de développement social, notamment « soutenir la participation citoyenne et l'engagement social et favoriser la cohésion sociale et le vivre-ensemble par leurs actions en lutte contre la pauvreté, diversité sociale, intégration et culture, sports et loisirs.<sup>4</sup> »*

---

<sup>3</sup> Ville de Montréal (2017) Politique de développement social Montréal de tous les possibles p.9

<sup>4</sup> Ville de Montréal (2017) Politique de développement social Montréal de tous les possibles p.15





## **CONSTATS ET RECOMMANDATIONS**

### **La reconnaissance de l'expertise des centres communautaires de loisir**

Les différents intervenants du milieu communautaire ont contribué au fil des ans à façonner les politiques et les programmes publics ainsi que le filet social. Malheureusement, l'expertise des centres communautaires de loisir est souvent moins reconnue que celle des organismes œuvrant en santé et en services sociaux.

Les centres communautaires de loisir favorisent la concertation entre les personnes, les entreprises et les organismes qui vivent ou interviennent sur un même territoire. Ils participent aux regroupements et aux tables de discussions qui ont des orientations et des objectifs similaires aux leurs et tissent des liens de solidarité durables avec l'ensemble du milieu. Ils s'assurent aussi de protéger à la fois le droit de la majorité à décider et celui de la minorité à se faire entendre. Ils favorisent la participation active des citoyens à la vie démocratique ainsi qu'au développement social et communautaire de son quartier.

Les centres communautaires de loisir souhaitent jouer un rôle actif auprès de la Ville afin d'aider cette dernière à établir ses politiques en sport et en loisir. Étant issus de la communauté pour servir la population, les CCL sont bien placés pour orienter et informer les instances municipales sur les besoins de leur communauté. Chaque milieu est différent et, même au sein d'un même quartier, des particularités apparaissent d'une rue à l'autre. Il est donc important que les organismes travaillent de concert afin de jouer ce rôle de proximité avec les citoyens.

### **Recommandations :**

- Que les responsables de la *Commission sur le développement social et la diversité montréalaise* s'engage à sensibiliser les différents paliers municipaux et les partenaires du milieu à la richesse des centres communautaires des loisir;
- Que des représentants des centres communautaires de loisir fédérés soient conviés à participer, à titre de membre d'un comité ou d'invité, à divers lieux de discussion et de concertation (consultations, comités directeurs ou autres), à des analyses de besoins, au développement et à la réalisation de projets ou encore à la préparation d'orientations, de politiques, de programmes ou de projets;
- Que la *Commission sur le développement social et la diversité montréalaise* sensibilise les arrondissements à l'importance de solliciter l'expertise des centres communautaires et de les considérer comme des partenaires et non comme des sous-traitants ou des prestataires de services.





## **La reconnaissance du rôle des regroupements**

Le rôle des regroupements d'organismes est méconnu, provoquant ainsi de la méfiance de la part de certains partenaires. Ce rôle, qui fait partie intégrante de la démocratie et de la participation citoyenne, représente pour les citoyens et citoyennes l'accès à des paliers politiques supérieurs afin de faire entendre leurs voix.

Les regroupements sont présents pour supporter, accompagner et assurer la concertation entre et avec les organismes. Ils entreprennent des actions collectives pour promouvoir et défendre les intérêts des utilisateurs de leurs services. Loin d'être des menaces, les regroupements favorisent et soutiennent le développement des organismes communautaires.

### **Recommandations :**

- Que la Ville de Montréal reconnaisse, valorise et démystifie le rôle des regroupements dans le développement de l'action communautaire autonome ;
- Que la Ville de Montréal reconnaisse la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir comme l'interlocuteur privilégié pour représenter les centres communautaires fédérés.

## **Respecter l'autonomie et développer des partenariats éthiques avec le milieu communautaire**

### **De convention de soutien à convention de service**

Le contexte dans lequel évoluent les relations entre la Ville et les centres communautaires de loisir a connu plusieurs virages dans les dernières années. Auparavant, les centres signaient des protocoles d'ententes en partenariat tous les trois ans. Depuis 2017, les protocoles sont reconduits annuellement et sont devenus des conventions de services. Nous sommes donc passé de « partenaire » à « sous-traitant ». Le loisir communautaire, tel que pratiqué par les membres de la FQCCCL, est avant tout un moyen de développement social et il ne doit pas être considéré au même titre que du déneigement ou de la réfection de routes.

Dans cette optique, le fait que les centres communautaires de loisir passent d'une convention de soutien à des conventions de service rend la gestion de nos organisations plus fastidieuses de par la lourdeur des appels de projets. Ce modèle crée aussi une insécurité pour l'organisation qui peut, au profit d'une entreprise privée, perdre la gestion des bâtiments qu'il occupe. Il devient dès lors difficile pour l'organisation de jouer son rôle d'accueil et de création d'un milieu de vie pour la population.







## **Reddition de compte et reconnaissance de la mission globale**

Le modèle d'entente de service pose aussi un problème lorsqu'il s'agit de créer des liens avec la municipalité dans le but de contribuer au développement des services à la population. En effet, l'organisation devient un sous-traitant, pourvoyeur de services, plutôt qu'un partenaire de la Ville dans le développement du loisir et de l'action communautaire. Les relations sont trop souvent reléguées à la simple reddition de compte, plus proche d'une inspection des services en termes quantitatifs que d'un rapport sur la qualité des services et des changements sociaux qu'ils provoquent.

La non-reconnaissance de la capacité des centres à être autonome les empêche d'avoir une vision à moyen ou à long terme de leur développement. L'évaluation du rendement des centres se basant désormais sur l'aspect quantitatif au détriment du qualitatif, celle-ci ne permet pas de dresser un portrait représentatif de la réalité vécue sur le terrain. En effet, si les centres respectaient uniquement les barèmes contenus dans les conventions de services, une partie de leur mission ne pourrait être accomplie. À ce sujet, nous estimons qu'une pleine consultation et une concertation entre les agents de développement de la Ville et les organismes permettraient aux citoyens de bénéficier de la vision et de l'expertise de chaque partie.

## **Loi sur les contrats des organismes publics**

Certaines instances soumettent les centres communautaires de loisir aux exigences de la Loi sur les contrats des organismes publics. Les centres communautaires de loisir sont alors amenés à compétitionner avec le secteur privé pour des services à la communauté qu'ils offrent depuis plusieurs décennies. Il y a là un danger certain pour la nature, la qualité et l'accessibilité du service offert à la population.

Cette situation est aussi problématique lorsqu'il s'agit de créer des liens avec la municipalité dans le but de contribuer au développement des services à la population. En effet, l'organisation devient un sous-traitant, pourvoyeur de services, plutôt qu'un partenaire dans le développement d'un quartier.

Lorsque des appels d'offres pour des activités communautaires ont été remportés par le secteur privé, l'application de la Loi aux organismes d'action communautaire autonome (ACA), particulièrement lorsque les contrats sont en lien avec la mission de ces derniers, vient dénaturer les services à la communauté.





### Recommandations :

- Que la Ville de Montréal et ses arrondissements offrent aux centres communautaires de loisir fédérés un soutien financier global pour mettre en œuvre une offre diversifiée d'activités tant aquatiques, sportives et culturelles que communautaires, ainsi que des services à la communauté qui favorisent la cohésion sociale, afin qu'ils poursuivent leur mission;
- Que les arrondissements reconnaissent l'apport essentiel des centres communautaires de loisir au bénéfice des citoyennes et des citoyens des différents quartiers et que leur soutien immobilier et financier soient conséquents;
- Que les arrondissements travaillent ensemble afin de faire vivre la *Politique montréalaise pour l'action communautaire* de façon uniforme et équitable pour toutes les organisations.

### Soutenir le milieu communautaire

Dans le contexte actuel, la Ville se doit d'être un complice qui soutient le développement des centres communautaires de plusieurs façons, soit en offrant des services et des outils pour améliorer les aspects plus difficiles mentionnés précédemment et en consultant, comme dans le cas présent, les organisations afin qu'elles contribuent à l'élaboration des programmes pour mieux servir la population.

- Afin de mieux répondre aux besoins de la population et aux nouvelles problématiques, en appuyant l'intervention qui vise le soutien aux personnes, l'innovation sociale et la participation sociale en milieu communautaire;
- Afin de renforcer et accroître l'action des organismes d'action communautaire autonome, en favorisant la stabilité et la continuité de leur intervention et en assurant un mode de soutien financier qui correspond à leurs caractéristiques et à leur approche globale;

La nouvelle *Politique montréalaise pour l'action communautaire* doit servir à mettre en lumière et améliorer le statut des enjeux suivants :

### **La pénurie de main-d'œuvre et l'action bénévole**

Les centres communautaires sont des milieux importants de formation pour les jeunes qui entrent pour la première fois sur le marché du travail, notamment via les camps de jour. Les coûts de formation de ces organisations sont donc élevés.





À l'instar de la réalité du marché du travail actuel, les centres n'échappent pas à la pénurie de main-d'œuvre et de bénévoles. En ce sens, le vieillissement de la population a certes un impact sur cet enjeu, mais le manque de fonds destinés au soutien de la structure de l'action bénévole et aux conditions de travail avantageuses permettant d'attirer et retenir les talents rend celui-ci particulièrement criant pour les centres communautaires de loisir. En effet, malgré le fait que le salaire minimum et l'indice des prix à la consommation ne cessent d'augmenter, les ententes de financement de certains centres n'ont pas été indexées depuis 2012.

En sept ans, le salaire minimum est passé de 9,90\$ à 12,50\$ et l'indice des prix à la consommation a augmenté de 11,29%. La non-indexation a un impact direct sur l'offre, l'accessibilité et la qualité des services. Afin de contrer le manque à gagner, les horaires et activités doivent être réduits et des hausses de coûts doivent être effectuées, pendant que la stagnation des salaires réduit l'attrait de nouveaux employés de qualité ainsi que la rétention des employés actuels.

### **Soutien financier**

L'instabilité du soutien financier des centres engendre plusieurs situations problématiques ayant un impact direct sur les services à la population et sur les travailleurs du milieu communautaire : diminution des activités, réduction des heures d'ouverture, fermetures temporaires, mauvaises conditions de travail et précarité financière des employés ne sont que quelques exemples des résultats de ce financement de base à la mission insuffisant. De plus, le temps consacré à la recherche de financement et au remplissage des nombreuses redditions de comptes empêche les centres communautaires de se concentrer totalement sur la réalisation de leur mission et aux services offerts à la population.

### **Indexation**

Souvent inexistante, parfois insuffisante, l'indexation du financement est traitée de façon inégale d'un programme à l'autre. Depuis, 2012, la majorité des centres communautaires n'ont reçu aucune indexation à leur entente financière. S'en suit comme principale conséquence l'appauvrissement des organismes, qui doivent faire face à la hausse du coût de la vie pour les biens de consommation, les augmentations de loyer, les obligations et les responsabilités d'employeur, etc.

### **Récurrence et reconduction des ententes**

La récurrence du financement à la mission est importante pour la survie des centres communautaires. Tout comme l'indexation, cette variable du financement est traitée de façon inégale d'un arrondissement à l'autre. L'incertitude et l'instabilité peuvent être évitées par plusieurs mécanismes.





## Recommandations :

- Que la *Politique* favorise un financement récurrent à la mission des centres communautaires afin qu'ils :
  - améliorent les conditions de travail de leurs employés et favorisent ainsi la rétention de leur personnel;
  - soient plus concurrentiels et puissent ainsi pallier à la pénurie de main-d'œuvre et à l'augmentation du salaire minimum;
  - consolident et développent leur offre de services et d'activités destinées à leurs membres et à la population;
  - consolident et développent leur vie associative;
  - pérennisent des projets de milieu de vie .
- Que les arrondissements **indexent** le financement accordé à tous les organismes selon les coûts de fonctionnement, et ce, sur une base annuelle ;
- Que la Ville et ses arrondissements instaurent des mécanismes de reconduction automatique facilitant la signature des nouveaux protocoles et limitant les délais administratifs;
- Que la Ville et ses arrondissements normalisent la durée des ententes de financement à la mission, et ce, pour une durée minimum de 3 ans.

## Soutien locatif

Nous l'avons souligné dans un mémoire précédemment déposé dans le cadre de la consultation publique sur le *Diagnostic du loisir public montréalais*, une des situations criantes à laquelle font face les centres communautaires est le manque d'espace et de locaux adaptés, affectant ainsi leur offre de service ou la possibilité d'une relocalisation nécessaire.

Que ce soit par le manque de disponibilité ou par les coûts de location exorbitants des locaux, par des bâtiments vieillissants et mal entretenus ou par la difficulté d'accès à la propriété, les problèmes liés à l'hébergement se manifestent dans tous les milieux, en particulier auprès des organisations communautaires. Pour plusieurs centres communautaires, le problème d'hébergement passe aussi par la reprise des locaux par les commissions scolaires. Ainsi, des centres qui ont pignon sur rue depuis des décennies se retrouvent aujourd'hui à la rue, délocalisés ou fusionnés à une autre organisation.





Aussi, afin de déployer leur programmation, les centres communautaires font face à un problème d'accès aux installations. Il serait essentiel de permettre une plus grande facilité d'accès aux installations des différents arrondissements, et ce, à un prix uniformisé.

#### **Recommandations :**

- Que les arrondissements accompagnent la relocalisation des centres communautaires de loisir dans le respect de leurs besoins et de leur mission;
- Que la Ville et les arrondissements facilitent l'accès aux différentes installations;
- Que la Ville et les arrondissements octroient des certificats d'occupation des locaux, afin d'assurer une certaine sécurité et une stabilité aux centres.

#### **Mise en œuvre de la politique**

Afin de favoriser la cohérence de l'intervention des différents arrondissements auprès des organismes communautaires et de répondre à des objectifs de rigueur, de souplesse et de transparence, tout en étant respectueux de l'autonomie des organismes, la nouvelle *Politique* doit uniformiser les pratiques de partenariat et de financement d'un arrondissement à l'autre.

Aussi, il apparaît essentiel qu'un plan d'action, développé en partenariat avec les différents acteurs du milieu communautaire, découle rapidement de cette *Politique* afin qu'elle ne reste pas morte et qu'elle puisse servir de guide et de balises pour le développement des partenariats et des projets en action communautaire.

#### **Recommandation :**

- Que la Commission rende prescriptive la nouvelle politique afin qu'elle soit appliquée uniformément d'un arrondissement à l'autre;
- Qu'un plan d'action pour l'action communautaire soit rapidement adopté.





## **CONCLUSION**

L'adoption de la *Politique montréalaise pour l'action communautaire* est une occasion stratégique pour la Ville de Montréal d'affirmer son désir de mettre en place une structure amenant plus d'uniformité et d'équité entre les organisations des différents arrondissements, et ce, tout en étant respectueux de l'autonomie des organismes.

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et ses membres saluent la volonté de la *Commission sur le développement social et la diversité montréalaise* de consulter les groupes concernés et espèrent que les différentes recommandations qui seront faites permettront de mettre en place une politique forte et proche de la réalité des organismes communautaires.





## **ANNEXES**

### **Liste des membres par région**

#### **RÉGION 02 — SAGUENAY-LAC-ST-JEAN**

- Patro de Jonquière

#### **RÉGION 03 — CAPITALE-NATIONALE**

- Centre communautaire Jean-Guy Drolet (Centre récréatif St-François d'Assise)
- Centre des loisirs St-Sacrement
- Centre Durocher
- Centre Mgr Marcoux
- Le Pivot
- Loisirs Lebourgneuf
- Les Loisirs Montcalm
- Patro de Charlesbourg
- Patro Laval
- Patro Roc-Amadour
- YWCA Québec (centre affilié)

#### **RÉGION 04 — MAURICIE**

- Centre de loisirs adaptés la Maison Grandi-Ose
- Centre communautaire de loisirs Jean-Noël Trudel (Loisirs Jeunesse du Cap-de-la-Madeleine inc.)
- Centre Landry
- Centre Loisir Multi-Plus
- Pavillon St-Arnaud

#### **RÉGION 05 — ESTRIE**

- Carrefour Accès-Loisirs
- Centre Multi Loisirs Sherbrooke
- Loisirs Acti-Famille
- Loisirs Fleuri-Est

#### **RÉGION 06 — MONTRÉAL**

- Association Centre Pierre-Charbonneau
- Association Les Chemins du Soleil
- Association récréative Milton-Parc
- Association sportive et communautaire du Centre-Sud
- Ateliers d'éducation populaire du Plateau
- CCSE Maisonneuve
- Centre communautaire Dawson
- Centre communautaire de loisirs de la Côte des Neiges
- Centre communautaire de loisirs Ste-Catherine d'Alexandrie
- Centre communautaire Hochelaga
- Centre communautaire Petite-Côte
- Centre communautaire Radisson
- Centre communautaire Roussin
- Centre de loisirs communautaires Lajeunesse
- Centre de loisirs Monseigneur Pigeon
- Centre de services communautaires du Monastère
- Centre du Plateau
- Centre éducatif communautaire René-Goupil
- Centre Jean-Claude-Malépart
- Centre Père-Marquette
- Centre Père Sablon
- Centre récréatif et communautaire St-Donat

- Centre récréatif Poupart
- Centre sportif de la Petite-Bourgogne
- Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne (CEDA)
- Comité social Centre-Sud
- Équipe R.D.P. (centre affilié)
- Loisirs communautaires Le Relais du Bout
- Loisirs communautaires Saint-Michel
- Loisirs du Parc
- Patro Le Prevost
- Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve
- Projet Changement — centre communautaire pour aînés
- Prolongement à la Famille de Montréal
- Relance des loisirs tout 9 inc.
- Ruelle de l'avenir
- Service des loisirs Angus-Bourbonnière
- Service des loisirs St-Fabien
- YMCA du Québec

#### **RÉGION 07 — OUTAOUAIS**

- Patro de Fort-Coulonge/Mansfield
- Relais des Jeunes Gatinois
- Service Animation Jeunesse Outaouais (SAJO)

#### **RÉGION 11 — GASPÉSIE-ILES-DE-LA-MADELEINE**

- Loisirs Ile du Havre-Aubert
- Centre communautaire de Douglastown

#### **RÉGION 12 — CHAUDIÈRE-APPALACHES**

- Patro de Lévis

#### **RÉGION 13 — LAVAL**

- Centre communautaire Champfleury
- Centre du Sablon

#### **RÉGION 16 — MONTÉRÉGIE**

- Centre communautaire Le Trait d'Union
- Gestaforme inc.

#### **RÉGION 17 — CENTRE-DU-QUÉBEC**

- Centre communautaire de loisirs Claude-Nault
- Centre communautaire Drummondville-Sud
- Centre communautaire Pierre-Lemaire
- Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville
- Centre communautaire Saint-Charles
- Centre communautaire St-Pierre





## Liste des membres montréalais par arrondissement

### ARRONDISSEMENT CÔTE-DES-NEIGES - NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

- Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges

### ARRONDISSEMENT LE PLATEAU MONT-ROYAL

- Association récréative Milton-Parc
- Ateliers d'Éducation Populaire du Plateau
- Centre communautaire Radisson
- Centre de services communautaires du Monastère
- Centre du Plateau
- Centre Père Sablon
- Projet Changement - Centre communautaire pour aînés
- Relance des loisirs tout neuf Inc.

### ARRONDISSEMENT LE SUD-OUEST

- Centre de loisirs Monseigneur Pigeon
- Centre sportif de la Petite-Bourgogne
- Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne

### ARRONDISSEMENT MERCIER - HOCHELAGA-MAISONNEUVE

- Association Centre Pierre-Charbonneau
- CCSE Maisonneuve
- Centre communautaire Hochelaga
- Centre récréatif et communautaire Saint-Donat
- Pavillon d'Éducation Communautaire Hochelaga-Maisonneuve
- Prolongement à la famille de Montréal
- Service des loisirs Saint-Fabien

### ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - POINTE-AUX-TREMBLES

- Société Ressources Loisirs de Point-aux-Trembles (Roussin)
- Équipe R.D.P.
- Loisirs communautaires Le Relais du Bout

### ARRONDISSEMENT ROSEMONT - LA PETITE-PATRIE

- Centre communautaire Petite-Côte
- Centre Père-Marquette
- Service des loisirs Angus-Bourbonnière

### ARRONDISSEMENT VERDUN

- Centre communautaire Dawson

### ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE

- Association Les Chemins du Soleil
- Association sportive et communautaire du Centre-Sud
- Centre communautaire de loisirs Ste-Catherine d'Alexandrie
- Centre Jean-Claude Malépart
- Centre récréatif Poupart
- Comité social Centre-Sud
- Ruelle de l'avenir
- YMCA du Québec

### ARRONDISSEMENT VILLERAY - SAINT-MICHEL - PARC EXTENSION

- Centre de loisirs communautaire Lajeunesse
- Centre Éducatif Communautaire René-Goupil
- Loisirs communautaires Saint-Michel
- Loisirs du Parc
- Patro Le Prevost







Centre Pierre-Charbonneau

Association du Centre Pierre-Charbonneau

3000, rue Viau  
Montréal (Québec)  
H1V 3J3

Denis Kemp, directeur général

### **Présentation du Centre Pierre-Charbonneau**

L'Association du centre Pierre-Charbonneau existe depuis 1982. Situés dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, nous accueillons chaque année plus de 200 000 personnes de tout âge. Notre centre compte 3354 membres, 40 employés et bénévoles, qui contribuent ensemble à offrir à la population montréalaise des services dans les domaines artistiques, culturels, sportifs, communautaires, récréatifs et scientifiques.

### **Présentation de vos services et activités en action communautaire**

Le Centre Pierre-Charbonneau accueille chaque année une multitude d'activités en action communautaire, que ce soit en travers nos journées d'activité familiales, éparpillées dans le calendrier du centre, qui permettent aux familles du secteur de venir profiter de nos installations gratuitement; ou de l'accueil de 11 organismes communautaires du secteur dans nos locaux. De plus, le Centre Pierre-Charbonneau organise toutes les années plusieurs fêtes de quartier telles notre fête de fin d'année, nos célébrations d'Halloween et de Noël qui permettent autant aux familles qu'aux aînés du secteur de se réunir et célébrer tous ensemble. Finalement, grâce à l'implication d'une équipe d'animateurs dédiés, nous accueillons plus de 220 enfants du secteur dans notre camp de jour Les Kangourous.

### **Le membership à la FQCCL**

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.



Fédération québécoise  
des centres communautaires  
de loisir





## Association Les Chemins du Soleil

31 janvier 2020

À qui de droit,

### **Présentation de l'Association Les Chemins du Soleil, Centre Communautaire de Loisir.**

L'Association Les Chemins du Soleil (ACS) existe depuis 1983. Situé dans l'arrondissement Ville-Marie de Montréal, nous accueillons chaque année plus de 10 000 personnes de tout âge. Notre centre compte près de 500 membres, 12 employés et 50 bénévoles, qui contribuent ensemble à la mission de notre organisme. L'organisme a pour mission principale d'intervenir particulièrement auprès des jeunes de 6 à 18 ans, issus principalement de l'arrondissement Ville-Marie de Montréal, par le biais du sport et du loisir avec une approche éducative, dans le but de prévenir notamment la délinquance et d'autres problématiques sociales.

### **Breve Présentation de nos services et activités en action communautaire**

- Accueillir gratuitement et quotidiennement des jeune de 6 à 30 ans (la grande majorité des personnes qui fréquentent notre centre sont issu de minorité visible et/ou culturelle et/ou provenant de familles défavorisées.
- Offrir gratuitement et quotidiennement des activités de loisir et de sport récréatif aux jeunes de 6 à 30 ans.
- Mettre en place des activités intergénérationnelles avec différents partenaires.
- Offrir au minimum une fois par semaine de l'aide aux devoir
- Faire participer les bénéficiaires lors de nos multiples ateliers de cuisine (3 à 5 fois par semaines).
- Coordonner la fête de quartier annuelle au Charles S. Campell (plus de 1 500 participants et plus de 15 organismes participants)
- Offrir un Camp de jour estival et une semaine de relâche stimulant pour les jeunes et à très faible cout (15\$ par semaine) aux familles défavorisées

### **Le membership à la FQCCL**

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.

Daniel Lauzon  
*Directeur Général*

Association Les Chemins du Soleil  
1155, rue Alexandre-de-Sève, Montréal (Qc) H2L 2T7  
514-528-9991  
[www.cheminsdusoleil.org](http://www.cheminsdusoleil.org)





## ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON ♥ PARC

Association récréative Milton-Parc

3555, rue Saint-Urbain  
Montréal, Québec, H2X 2N6

André St-Jacques, Directeur général

### Présentation du CCL :

L'Association récréative Milton-Parc (ARMP) existe maintenant depuis **1986**. Situé dans l'arrondissement **Le Plateau Mont-Royal** nous accueillons chaque année **3800** personnes de tout âge. L'ARMP compte au-delà de **1 500** membres, **40** employés et **plus de 100** bénévoles, qui contribuent ensemble à **multiplier les interactions sociales entre les gens qui vivent, travaillent ou étudient dans le quartier Milton-Parc. Par le sport, le loisir, l'éducation populaire et l'organisation d'événements communautaires, l'ARMP vise à valoriser le dynamisme du quartier, à renforcer son identité et à le faire rayonner.**

Administré par un conseil d'administration élu par les membres et une équipe de permanent, l'ARMP organise plus de 150 activités annuellement. Ces activités sportives (soccer, Basketball, tennis, volleyball de plage, etc.), de mise en forme (yoga, étirement, bootcamp, etc.) et culturelles (dessin, danse et aquarelle) sont fort appréciées de la population. De plus, l'ARMP organise des cliniques d'impôt pour les personnes désirant de l'aide durant cette période. Pour les familles travaillant durant la semaine de relâche et la saison estivale l'ARMP offre des camps de jour pour ces deux périodes de l'année.

### Le membership à la FQCCL

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.

André St-Jacques  
Directeur général





## L'Association sportive et communautaire du Centre-Sud (ASCCS)

*Initier.*

*Accompagner.*

*Transformer.*

Présente dans le quartier Centre-Sud (arrondissement de Ville-Marie) depuis 1974, l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud (ASCCS) est un organisme sans but lucratif autonome, qui s'est donné pour mission d'améliorer la qualité de vie des résidents du quartier en leur fournissant des installations et des activités diversifiées, constructives et abordables en fonction des besoins. L'ASCCS est un lieu de rencontres accueillant situé au cœur du quartier, qui propose aux jeunes, aux adultes, aux familles, aux aînés et aux personnes vivant avec des limitations, un grand choix d'activités sportives, ludiques, culturelles, éducatives et environnementales.

L'ASCCS a comme principal objectif le développement de la personne à travers le loisir. Soit le développement des connaissances, des habiletés, de l'estime de soi et du respect par des activités académiques, sportives, multidisciplinaires, informatiques, culturelles et aquatiques. Outre les activités de loisir proprement dit, l'ASCCS offre également une multitude d'activités liées à l'action communautaire. Entre autres, notons l'animation estivale, l'aide au devoir, des fêtes de quartier, l'intégration des personnes marginales, atteintes de maladie mentale et vivant avec un handicap à travers des activités de loisir, et bien plus.

L'ASCCS accueille annuellement quelque 380 000 visiteurs, dont 10 656 membres actifs inscrits dans 21 000 activités. Chaque année, l'ASCCS emploie 200 salariés et elle est appuyée par 20 000 heures de bénévolat dans un centre communautaire de loisir de 100 000 pieds carrés.

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.







CCSE Maisonneuve

4375 rue Ontario Est,  
Montréal (Québec) H1V1K5

Nadia Bourassa, directrice générale par intérim

#### Présentation du CCL :

Le centre *CCSE Maisonneuve* existe depuis 1971. Situé dans l'arrondissement *Hochelaga-Maisonneuve*, nous accueillons chaque année en moyenne une fréquentation de 296 700 personnes de tout âge. Notre centre compte 3187 membres, 78 employés, 71 contractuels et 644 actes de bénévolat, qui contribuent ensemble à créer un milieu de vie où la personne réalise son plein potentiel au moyen d'activités de loisir.

#### Présentation de vos services et activités en action communautaire

*Le CCSE Maisonneuve est connu et reconnu par la collectivité pour la diversité, la pertinence et l'accessibilité de ses activités en réponse aux besoins de ses clientèles cibles; pour la qualité de ses milieux de vie; pour l'impact de son action; pour le sentiment d'appartenance de l'équipe élargie. Le projet socioéducatif du CCSE Maisonneuve est :*

- *Créer un milieu de vie où l'on promeut le respect des autres, le sens des responsabilités, l'esprit de service et de coopération.*
- *Offrir à notre clientèle des activités variées et équilibrées répondant à ses besoins et touchant toutes les dimensions de la personne.*
- *Permettre aux plus démunis de s'intégrer à la communauté et de participer pleinement aux activités.*
- *Offrir des loisirs de qualité à des coûts adaptés aux réalités économiques du milieu.*
- *Instaurer et favoriser des collaborations étroites avec les organismes du milieu, les écoles et l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.*
- *Favoriser le plus possible la participation des membres dans l'organisation et l'animation des activités.*
- *Recruter, former et soutenir un noyau de bénévoles s'impliquant activement dans notre organisme.*

#### Le membership à la FQCL

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.





CENTRE  
COMMUNAUTAIRE  
HOCHELAGA

NOTRE MISSION : RENDRE SERVICE

Montréal, le 3 février 2020

Centre communautaire Hochelaga  
1884, rue St-Germain  
Montréal PQ H1W 2T6

Objet : Politique montréalaise pour l'action communautaire

Monsieur, Madame,

Le Centre communautaire Hochelaga (CCH) existe depuis 1966. Situé dans l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve, nous contactons chaque année plus de 30 000 personnes de tout âge. Notre centre compte 48 membres, 30 employés et 125 bénévoles qui contribuent ensemble à notre mission : « *Le Centre communautaire Hochelaga participe activement à l'amélioration de la qualité de vie et à l'élimination de la pauvreté de notre communauté. Nous proposons aux citoyens un milieu de vie ciblé sur le développement personnel et collectif par le loisir, l'entraide et l'action communautaire* ».

Nous sommes enracinés dans notre communauté en participant à de nombreux comités de quartier et en siégeant au conseil d'établissement de trois écoles primaires depuis plus de quinze ans ; nous offrons l'Opération Sous Zéro qui consiste à vêtir 4 500 enfants, par année, avec des ensembles de neige neufs de qualité sur tout le territoire du Québec ; notre personnel bénéficie d'une formation continue pour leur sécurité et leur bien-être qui contribue à leur épanouissement, à leur estime et leur confiance en soi et à leur développement. Ce qui enrichit et facilite la qualité des services et des communications offerts à tous les participants fréquentant notre milieu de vie.

1884, rue Saint-Germain, Montréal (Québec) H1W 2T6  
Téléphone (514) 527-1898 | Courriel [cch@cchochelaga.org](mailto:cch@cchochelaga.org)  
[www.cchochelaga.org](http://www.cchochelaga.org) |  [chochelaga](https://www.facebook.com/chochelaga)





CENTRE  
COMMUNAUTAIRE  
HOCHELAGA

NOTRE MISSION : RENDRE SERVICE

2/

Le membership à la FQCCL

Le CCH est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.

J'espère que notre démarche recevra toute l'attention qu'elle requiert.

Recevez l'expression de nos salutations distinguées.

Roland Barbier  
Directeur général



1884, rue Saint-Germain, Montréal (Québec) H1W 2T6  
Téléphone (514) 527-1898 | Courriel [cch@cchochelaga.org](mailto:cch@cchochelaga.org)  
[www.cchochelaga.org](http://www.cchochelaga.org) |  [chochelaga](https://www.facebook.com/chochelaga)





centre  
communautaire  
**Petite-Côte**

Nom de votre CCL : **Centre communautaire Petite-Côte**

Vos coordonnées : **5675 rue Lafond**

Nom et titre de la personne ressource : **Antonin Favron, directeur général**

#### **Présentation du CCL :**

Le Centre communautaire Petite-Côte existe depuis 1949. Situé dans l'arrondissement Rosemont nous accueillons chaque année plus de 1000 personnes de tout âge. Notre centre compte 585 membres, 17 employés et 130 bénévoles, qui contribuent ensemble à améliorer la qualité de vie individuelle, familiale, économique et sociale des résidentEs de Rosemont en créant un milieu de vie favorisant la participation citoyenne et l'entraide.

#### **Présentation de vos services et activités en action communautaire**

Nos services se divisent en 6 volets :

##### Maison de la Famille

La maison de la famille est un milieu de vie qui offre une programmation dynamique d'activités visant à favoriser le bien-être et l'autonomie des familles

##### Le Bunker 12-17

Le bunker est un milieu animé sain et stimulant où les jeunes réalisent des activités et élaborent des projets avec leurs pairs.

##### Le repère 18-35

Le repère est un lieu de rassemblement, de socialisation, d'écoute et de partage, créé par et pour les jeunes adultes.

##### Appartements Petite-Côte

Les appartements Entre-Gens est un projet de soutien communautaire en logement social.

5675, rue Lafond  
Montréal (QC) H1X 2X6

info@petitecote.org  
514-722-1851  
Petitecote.org







#### Services éducatifs

Les services éducatifs offrent un soutien à la persévérance scolaire pour les jeunes de Rosemont à travers plusieurs activités, dont l'aide aux devoirs.

#### Intervention en HLM

Le projet d'intervention en milieu HLM a pour principal mission d'améliorer la qualité de vie des résidents des différents HLM du quartier.

#### **Le membership à la FQCCL**

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.

5675, rue Lafond  
Montréal (QC) H1X 2X6

info@petitecote.org  
514-722-1851  
Petitecote.org





Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles; gestionnaire du Centre communautaire Roussin

12125 Notre-Dame Est, Montréal

Daniel Gratton, directeur général

#### Présentation du CCL :

Le Centre communautaire Roussin existe depuis 1984. Situé dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles nous accueillons chaque année plus de 320 000 personnes de tout âge. 180 salariés (permanents ou contractuels), 30 travailleurs autonomes, plus de 150 bénévoles, 15 000 participants aux activités, plus de 1 000 événements annuellement et finalement plus de 200 activités de loisirs sportives, récréatives, aquatiques et culturelles coordonnées par une équipe qui travaille à « *devenir LA référence dans le milieu du loisir communautaire* ».

Notre mission première et notre raison d'être est de *créer un milieu de vie dynamique, actif et sécuritaire pour tous les résidents et familles de la Pointe-de-l'Île de Montréal.*

#### Présentation de vos services et activités en action communautaire

De par notre étroite collaboration avec une douzaine d'organismes résidents du Centre, de par notre implication sur toutes les tables de concertation et projets collectifs locaux, le centre communautaire Roussin est un maître d'œuvre de l'action communautaire de l'Est de Montréal.

#### Le membership à la FQCCL

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.

Daniel Gratton, Directeur général





Nom de votre CCL : Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse

Vos coordonnées : 7378, rue Lajeunesse, bureau 111. Montréal, Qc. H2R 2H8, 514 278-2654,  
[www.centrelajeunesse.org](http://www.centrelajeunesse.org)

Nom et titre de la personne ressource : Émilie Leroy, Directrice générale

#### **Présentation du CCL :**

Le Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse existe depuis 1989. Situé dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension nous accueillons chaque année 190 800 personnes de tout âge (fréquentation en 2019 pour l'ensemble du bâtiment). Notre centre compte 630 membres (2019), 26 employés permanents et 50 bénévoles, qui contribuent ensemble à créer un milieu de vie en offrant à la population des activités de loisir accessibles, novatrices, axées sur le développement de la personne et en favorisant une synergie entre organismes résidants et partenaires.

#### **Présentation de vos services et activités en action communautaire**

L'action communautaire autonome, c'est tous les jours au Centre Lajeunesse ! En regroupant 8 organismes sous un même toit, en plus de la location de salles à prix préférentiel, chaque journée apporte son lot d'utilisateurs qui contribuent à enrichir le milieu de vie qu'est le Centre Lajeunesse. Notre implication dans notre communauté s'articule autour d'une multitude de projets, que ce soit en participant aux tables de concertation pour l'organisation du magasin-partage de Villeray, en développant un jardin collectif, en offrant des ateliers ponctuels gratuits et variés tout au long de l'année, les activités ne manquent pas ! D'ailleurs, ces multiples réalisations sont possibles année après année grâce à un apport essentiel à notre organisme : les bénévoles. On les retrouve à titre d'animateur, de membre de CA, de stagiaire et de volontaire pour une activité spéciale toujours le sourire aux lèvres, animés par notre mission.

#### **Le membership à la FQCL**

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.





Montréal, le 29 janvier 2020

Centre de loisirs Monseigneur Pigeon  
Nathalie Dufour, Directrice  
5550, Rue Angers,  
H4E 4A5 Montréal

Madame,  
Monsieur,

Le Centre de loisirs Monseigneur Pigeon est situé dans l'arrondissement du Sud-Ouest depuis plus de 60 ans. Notre Centre accueille chaque année dix-huit mille participants de tout âge, nous avons une centaine d'employés et quarante bénévoles, qui contribuent tous ensemble au milieu de vie communautaire et de loisirs pour les concitoyens des quartiers Côte-Saint-Paul et Émard.

Par le biais du loisir, les activités sportives, culturelles, de plein air et communautaires proposées favorisent l'éducation, la prévention et l'intégration sociale. La famille et chacun de ses membres sont accompagnés dans leur développement et leur prise en charge de la petite enfance à l'âge mûr.

Avec l'ensemble de toutes nos actions et activités posées, nous pouvons affirmer qu'en outre nous améliorons les conditions de vie gens du quartier, brisons l'isolement, luttons contre le décrochage scolaire, intégrons les personnes neuro- atypiques et soutenons les personnes vulnérables.

Notre centre communautaire de loisirs est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisirs fédérés.

Cordialement,

Nathalie Dufour





Centre du Plateau  
2275 Saint-Joseph est,  
Montréal, QC, H2H 1G4

Marie-Josée, Avon Directrice

Le Centre du Plateau existe depuis 1988. Notre mission est de contribuer à l'épanouissement et au bien-être de la communauté en offrant un milieu de vie accessible à tous, des activités de loisirs, sportives, socio-culturelles, éducatives et divers programmes communautaires afin de favoriser une équité sociale.

Situé à Montréal, dans l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, nous accueillons chaque année près de 130 000 citoyens de tout âge. Notre centre compte 89 employés et 117 bénévoles, qui contribuent ensemble à offrir des activités et services arrimés aux désirs des membres. Toutes activités cumulées, nous avons eu plus de 6 200 inscriptions en 2018.

Notre centre est membre de la Fédération Québécoise des Centres Communautaires de Loisir (FQCCL). Cette dernière compte actuellement 79 membres actifs ou affiliés dans 11 régions administratives du Québec. **Nous sommes 39 centres communautaires fédérés sur le territoire de la Ville de Montréal.** Les centres communautaires de loisir fédérés ont la particularité de rejoindre une grande diversité d'utilisateurs puisqu'ils sont multiâge (0 à 99 ans) et multidisciplinaire (loisir physiquement actif, plein air, culturel ou scientifique). L'inclusion dans la diversité et l'accessibilité du loisir dans toutes ses dimensions est au centre de nos préoccupations.

#### Services et activités en action communautaire

Les centres communautaires de loisirs soutiennent le loisir de proximité, travaillent en développement social et offrent de l'éducation populaire. Ils possèdent une connaissance fine des réalités des quartiers et une expertise incontestable qui contribuent au développement des communautés et à l'amélioration de leur qualité de vie.

Depuis 30 ans, le Centre du Plateau (CDP) offre aux gens de tous âges et de tous les milieux des activités culturelles, sportives, récréatives et éducatives, en plus de locaux climatisés et une accessibilité universelle.

La direction du CDP s'implique dans différentes tables de concertation et tisse des liens avec les organismes communautaires du secteur. Au fil des ans, à la demande des membres, de nombreuses initiatives voient le jour— paniers alimentaires, intégration des enfants à défi,







fabrication de lunches santé gratuits pour les enfants du quartier, jardins libre-service, gratuité pour les 80 ans et plus, ainsi qu'un projet novateur pour favoriser l'engagement des hommes aînés. Le volet bénévolat prend de l'ampleur et permet aux personnes aînées de s'investir dans leur communauté et de tisser des liens avec des personnes de tous âges.

Le CDP est un lieu d'accueil, de solidarité et d'implication dans un quartier où près du quart de la population (23,2%) vit sous le seuil de la pauvreté et 7 ménages sur 10 sont locataires avec peu ou pas d'accès à un espace vert chez eux.

Plus de la moitié (51,5%) sont des ménages d'une personne. Le nombre de personnes retraitées dans les environs a explosé. Une proportion grandissante des membres du CDP qui ont 65 ans et plus. Selon l'ISQ, une personne âgée sur 5 ne peut compter sur aucun ami proche ou connaissance, un chiffre encore plus élevé pour les hommes aînés (23 %). L'isolement social est devenu un important enjeu de santé publique.

Le CDP est situé dans l'est du Plateau Mont-Royal, loin des grands parcs dont les résidents à l'ouest bénéficient. Le Centre du Plateau a mis en place plusieurs projets afin de bien répondre aux besoins de ses membres et pour contribuer à créer un quartier à échelle humaine en bâtissant sur les initiatives structurantes en place — soient le jardin nourricier, le programme alimenter l'espoir, ses clientèles (hommes aînés, ados et Enfants à défis) et le bénévolat — pour élargir sa portée et développer des projets qui favorisent davantage la sécurité et l'autonomie alimentaire, la participation citoyenne et l'éducation populaire, ainsi que lutter contre l'isolement et les inégalités sociales.

Pièce jointe : Le Centre du Plateau incubateurs d'actions communautaires.

Marie-Josée Avon  
Directrice,  
Centre du Plateau





Centre récréatif  
et communautaire  
**C.R.C.  
St-Donat**  
[www.crcstdonat.org](http://www.crcstdonat.org)

**Centre récréatif et communautaire St-Donat**  
6547, rue de Marseille Montréal, Qc H1N 1M1  
Marylène Brault, directrice générale

### **Le Centre récréatif et communautaire (C.R.C.) St-Donat :**

Est un milieu de vie enraciné dans son quartier depuis 1996. Il a été créé à la suite de l'abandon des activités des Loisirs St-Donat, un organisme qui existait depuis 1959. C'est grâce au soutien de la Ville de Montréal que le coup d'envoi fut donné. S'alliant six organismes résidant, l'édifice de la rue Arcand qui abritait autrefois une école était toute destinée à devenir un point stratégique de rassemblement pour les citoyens du secteur St-Donat. Entre ses murs, des poupons, des enfants, des adolescents, des adultes, des aînés... tous ont leur place. Des milliers de citoyens fréquentent le Centre pour se divertir, pour se parler, pour se rencontrer, pour bouger... c'est le cœur du quartier St-Donat qui bat au rythme de cette communauté intergénérationnelle et multiculturelle depuis plus de 23 ans. Ayant le souci de bien desservir ses usagers, l'offre de service du Centre s'est modulée au fil du temps selon les suggestions, commentaires, besoins des personnes qui le fréquentent. En 2019, nous avons eu une fréquentation de 53 734 personnes de tout âge au sein de notre centre communautaire. Notre organisme compte plus de 100 employés et d'environ une trentaine de bénévoles.

### **Notre mission, nos valeurs et nos objectifs :**

Le Centre récréatif et communautaire (C.R.C.) St-Donat a pour mission d'offrir à la population et aux membres utilisateurs des programmes d'activités et de loisir répondant à leurs besoins et attentes afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans le milieu en avantageant les situations d'apprentissage et de développement personnel.

### **Nos valeurs :**

- Participation et accessibilité;
- Éducation et bénévolat;
- Écoute et respect des autres;
- Prise en charge de la personne.

6547, rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1M1 Téléphone : 514.253.8913 \*  
Courriel : [crcstdonat@bellnet.ca](mailto:crcstdonat@bellnet.ca) \* Site Web : [www.crcstdonat.org](http://www.crcstdonat.org)





Centre récréatif  
et communautaire  
**C.R.C.  
St-Donat**  
www.crcstdonat.org

### Nos objectifs :

- Assurer la réalisation des activités de loisirs à la communauté, en fonction des besoins exprimés et des ressources disponibles;
- Être un milieu de vie dynamique en créant des liens et un sentiment d'appartenance;
- Participer à l'amélioration de la qualité de vie du milieu en soutenant les organismes et les résidents, selon les ressources existantes;
- Favoriser la concertation et la complémentarité dans les services offerts à la communauté en mettant à contribution les forces vives du milieu;
- Offrir un lien de travail supervisé à travaux communautaires et compensatoires;
- Veiller à la saine gestion des installations en favorisant la plus grande accessibilité possible des lieux à la population et aux organismes du milieu.

### Offre de services :

- Programmations annuelles d'activités de loisirs;
- Club de vacances estival pour des enfants de 3 à 12 ans;
- Expertise en gestion de projets communautaires, culturels, scolaires, sportifs, intergénérationnels;
- Soutien aux personnes vulnérables et aux bris de l'isolement;
- Formation de bénévoles et de futurs candidats en animation (DAFA);
- Location de salles et de matériel;

### Membre à la FQCCL :

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.

Marylène Brault  
Directrice générale

6547, rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1M1 Téléphone : 514.253.8913 \*  
Courriel : [crcstdonat@bellnet.ca](mailto:crcstdonat@bellnet.ca) \* Site Web : [www.crcstdonat.org](http://www.crcstdonat.org)







CENTRE SPORTIF de  
LA PETITE BOURGOGNE

Nom de votre CCL : Centre sportif de la Petite-Bourgogne

Vos coordonnées : 1825 Notre-Dame O. Montréal, Québec H3J 2Y4

Nom et titre de la personne ressource : Dickens Mathurin, directeur général

#### Présentation du CCL :

Le Centre sportif de la Petite-Bourgogne existe depuis 1997. Situé dans l'arrondissement Le Sud-Ouest nous accueillons chaque année près de 124 000 visiteurs de tout âge. Notre centre compte plus de 12 000 membres, près de 50 employés et une quinzaine de bénévoles, qui contribuent ensemble à « Promouvoir de saines habitudes de vie pour tous les résidents de la Petite-Bourgogne et tous les utilisateurs du Centre sportif, par l'organisation d'activités sportives, physiques et de loisirs dans un environnement sécuritaire, en concertation avec les organismes locaux et en consultant et en favorisant les résidents du quartier et les entreprises locales ».

En plus d'une programmation très variées d'activités sportives et de loisirs, notre organisme est un acteur très impliqué dans la vie et le développement de sa communauté locale.

Parmi les diverses actions et initiatives qui nous distinguent, nous pouvons entre autre mentionner que :

- **Le Centre sportif de la Petite-Bourgogne est un milieu de vie actif qui favorise l'intégration et l'implication des membres de la communauté en offrant des possibilités d'emploi, des heures de bénévolat ainsi qu'une multitude d'activités accessibles afin de briser l'isolement tout en favorisant le développement de saines habitudes de vie.**
- **La participation et l'implication bénévole de membres, de parents et d'intervenants dans diverses activités procurent une couleur et un sentiment d'appartenance qui nous distingue des différents centres d'activités privés qui nous entourent.**
- **Par son accessibilité en matière d'heures d'ouverture et de tarification, le centre offre la particularité de rejoindre toutes les couches de la société. Autant les gens des HLM que ceux des condos avoisinants se côtoient et participent à des activités ensemble**
- **En plus des activités qui se déroulent à l'intérieur de ses murs, le Centre sportif de la Petite-Bourgogne est très impliqué dans l'organisation et l'animation de diverses activités telles que**





CENTRE SPORTIF de  
LA PETITE BOURGOGNE

des fêtes de quartier, des activités en plein air, un camp d'été et la mise sur pied de projets concertés.

- Dans l'atteinte de ses objectifs et la réalisation de sa mission, le Centre sportif de la Petite-Bourgogne travaille beaucoup en concertation et en partenariat avec des organismes de son milieu afin de regrouper des ressources pour desservir et venir en aide au plus de gens possible en s'attaquant à diverses problématiques sociales.
- De par son fonctionnement et son mode de gestion, le Centre sportif de la Petite-Bourgogne est un milieu de vie permettant l'implication et la prise en charge par les résidents de la communauté locale en offrant des possibilités de bénévolat et en leur permettant de participer à un mode de gestion démocratique par l'implication au sein de son conseil d'administration.
- Le Centre sportif de la Petite-Bourgogne est ouvert une quinzaine d'heures par jour, rejoint une clientèle de tous les groupes d'âge et offre une grande variété d'activités touchant autant le loisir actif, la culture et le sport en plus d'offrir plusieurs activités gratuites pour favoriser l'accessibilité pour tous.

### Le membership à la FQCCL

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.





## Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

### **Corporation du centre Jean-Claude-Malépart**

2633 Ontario Est,  
Mtl., Qc., H2K1W8  
[www.cciqm.ca](http://www.cciqm.ca)  
514-521-6884

**Personne-ressource** : Dominique Bonetto, M.A., Directeur.

### **Présentation du CCL :**

La *Corporation du centre Jean-Claude-Malépart* (CCJCM) existe depuis 1996. Situé dans l'arrondissement Ville-Marie, nous accueillons chaque année plus de 200 000 personnes<sup>i</sup> de tout âge. Notre centre compte 3000 membres actifs, 120 employés et 30 bénévoles, qui contribuent ensemble à réalisation de notre mission. La CCJCM est un centre communautaire de sports et loisirs, milieu de vie pour les citoyens et les citoyennes du quartier Sainte-Marie, visant à améliorer les conditions de vie par le biais du loisir et de l'action communautaire et par la prise en charge individuelle et collective.

### **Présentation de vos services et activités en action communautaire**

La CCJCM propose des activités gratuites et des cours payants pour les usagers de 0 à 99 ans. Nous offrons une gamme de services variés et des programmations spécifiques qui touchent les 0-5 ans et leurs parents, les enfants de 6-12 ans, les adolescents, les jeunes adultes et professionnels et les préretraités et retraités.

Outre le camp de jour estival et la semaine de relâche, nous offrons trois saisons d'activités variées dans les secteurs des sports (handball, volleyball, badminton, tennis, hockey, basket, soccer, yoga et de multiples programmes d'entraînement de type cardio) et culturels (danse en ligne, peinture, chant, guitare, écriture, cirque, robotique).

Nos activités aînés comprennent 4 jours d'activités (bingo, OKO, jeux de cartes, poches) auxquels s'ajoutent des repas offerts à prix abordables et leur étant spécifiquement destinés, les mercredis et vendredis.

En outre, le centre accueille de nombreux regroupements communautaires partenaires qui utilisent nos locaux sur une base régulière ou ponctuelle pour tenir des réunions, formations, fêtes corporatives, etc.<sup>ii</sup>.

Enfin, la CCJCM est présente sur de nombreuses tables de concertations sectorielles du Centre-Sud (Table 0-5 ans, Table 6-12 ans, Table des camps de jours, Table jeunesse (ados), et bientôt la



Fédération québécoise  
des centres communautaires  
de loisir





## Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Table aînés) et intersectorielles (Corporation de développement communautaire du Centre-Sud - CDC, Association des camps du Québec – ACQ, Fédération québécoise des centres communautaires de loisir- FQCL)

Rappelons que ces différentes tables mettent sur pied de nombreux comités de travail touchant des problématiques propres à leurs clientèles, donnons par exemple la stimulation et le développement moteur et langagier chez les nouveau-nés des familles vulnérables, la toxicomanie, le décrochage et la cyber-intimidation chez les jeunes, les problèmes de santé et de nutrition ou l'isolement chez les aînés, la sécurité urbaine et la revitalisation du territoire, entre autres.

De par son point de vue multiple, la CCJCM est aussi au cœur des préoccupations de son quartier et est couramment sondée et sollicitée par les élus sur différents aspects du développement social, communautaire, sportif et éducatif de son territoire. En tant qu'acteur privilégié de son milieu, la CCJCM contribue donc activement au développement social et communautaire et à la mobilisation des citoyens à cette fin.

### **Le membership à la FQCL**

Notre centre communautaire de loisir est membre de la *Fédération québécoise des centres communautaires de loisir* et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.

---

<sup>i</sup> Avant l'appel d'offres qui a offert à la SODEM, une entreprise privée, la gestion de la piscine et du bâtiment qui inclut la gestion des locations, nos fréquentations étaient plutôt de 320 000 personnes.

<sup>ii</sup> Dans les deux dernières années, ces locations représentaient plus de 40 000\$ en frais de location offertes gratuitement aux partenaires communautaires du milieu







Nom de votre CCL : Équipe RDP

Vos coordonnées : 9140 boul Perras

Nom et titre de la personne ressource : Pierreson Vaval directeur

Présentation du CCL :

*Équipe RDP* existe depuis 1997. Situé dans l'arrondissement *Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles* notre action touche chaque année plus de 10 000 personnes de tout âge. Notre centre compte 3 300 membres, 160 employés et 133 bénévoles, qui contribuent ensemble au développement social et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Nos services et activités en action communautaire

Équipe RDP a pour mission de contribuer au développement social et à l'amélioration de la qualité de vie de la population de Montréal et de ses environs en offrant des programmes de loisirs et d'intervention sociale. Le programme de loisirs a pour objectif d'offrir et de promouvoir des activités récréatives, culturelles et sportives, aux meilleurs coûts possibles pour le bénéfice de la population de Montréal. Il a également pour but de favoriser le développement social en proposant des activités diversifiées accessibles et adaptées aux besoins de la communauté. Le programme est utilisé comme un moteur d'intégration et de cohésion sociale favorisant l'émergence d'un sentiment de bien-être et d'appartenance à la collectivité. Les activités sont déployées en milieu communautaire (loisir communautaire et municipal), en milieu scolaire (parascolaire) et en milieu semi-professionnel (sport amateur).

Le programme d'intervention a pour but de prévenir la marginalisation et l'isolement des jeunes et des adultes en situation de vulnérabilité par le truchement d'une approche communautaire intégrée proposant comme moyens d'actions privilégiées l'intervention de milieu, les activités de réflexion et de sensibilisation, la concertation et la mobilisation. L'intervention se déploie en milieu scolaire, communautaire, familial et dans les lieux publics. Elle s'actualise dans une perspective de développement durable et d'engagement du citoyen dans sa communauté.

Le membership à la FQCCCL

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.





**Nom de votre CCL :** Loisirs Communautaires Le Relais du Bout

**Coordonnées :** 14 115 rue Prince-Arthur Est, suite 257, Montréal, H1A 1A8

**Personne ressource :** Michel Parent, directeur général

### **Présentation du CCL**

Loisirs communautaires Le Relais du Bout est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de favoriser, offrir et développer des services en loisir et sport au profit de la population de Pointe-aux-Trembles ;

Ses objectifs principaux sont les suivants :

- Promouvoir et organiser des activités de loisir et sport comme moyen de développement à la qualité de vie des citoyens;
- Favoriser l'accès aux activités de loisir et sport à toutes les couches sociales de la population sans égard au revenu, au sexe, âge, origine culturelle ou tout autre caractère social;
- Susciter et participer au développement de partenariat visant le développement du loisir, du sport et de l'action communautaire locale;
- Soutenir la réussite scolaire chez les jeunes de 6 à 17 ans en utilisant le loisir comme moyen;
- Utiliser le loisir comme moyen favorisant l'inclusion des personnes à la vie active du milieu;
- Favoriser la mobilisation et la synergie des membres dans la réalisation de sa mission;
- Participer au développement de la communauté locale;
- Soutenir l'implication bénévole;
- Gérer des équipements culturels, sportifs et communautaires.

Situé dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, Loisirs Communautaires Le Relais du Bout existe depuis 1979. Il couvre plus particulièrement le secteur Est du quartier de Pointe-aux-Trembles mais rejoint une population qui provient également de l'extérieur de ce périmètre.

Le nombre d'inscriptions annuel se chiffre autour de 5000 à 6000 pour un total d'environ 3500 participants différents pour l'ensemble de nos activités. Notre centre compte près de 500 membres, 60 employés et 20 bénévoles qui contribuent ensemble à créer un milieu de vie actif et des plus diversifié.





Nous maintenons également nos efforts pour diversifier nos sources de financement et ainsi favoriser l'accès aux activités au plus grand nombre de citoyens. À titre d'exemple, nous disposons, entre autres, d'une enveloppe financière propre à favoriser des baisses de tarifs allant de 50% à 70% pour les enfants provenant de familles à faibles revenus. Cette enveloppe nous permet d'accueillir environ 300 enfants dans nos camps de jour d'été. D'autre part, une entente de collaboration avec la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île permet également d'offrir à faible coût, l'accès aux camps de la relâche scolaire. Dans ce même esprit, nous comptons aussi sur le soutien du Réseau Réussite Montréal pour développer des projets éducatifs portant sur des activités et des animations axées sur la littératie.

### **Présentation des services et activités en action communautaire**

Nos activités régulières :

#### Activités jeunesse :

Escrime	Judo	Karaté	Badminton « parent-enfant »	Ballet
Initiation à la danse	Bande dessinée	Acro-danse	Danse moderne	Multidanses
Jazz	Hip-Hop	Troupes danse compétition	Musique (guitare & piano)	J'aime la danse
Chefs et Petits-chefs	Petits scientifiques	Robotique	Handball	Jeux actifs
Cheerleading	Académie des espions	Arts plastiques	Théââtre	Percussion
Futur humoriste				

#### **Ateliers thématiques jeunesse :**

- Halloween scientifique (Ateliers scientifiques amusants)
- Biscuits de Noël (Confections de biscuits de Noël)
- St-Valentin (Décoration de tasses)
- Pâques poilu (Activités avec Éducazoo et petits animaux)
- Soirée cinéma pour la famille : six représentations sur l'année
- Camp du temps des fêtes
- Camp de la relâche scolaire





## CAMPS DE JOUR

Notre offre de camps de jour estival pour les jeunes de 6 à 12 ans se décline comme suit :

### CAMPS REGULIERS :

Offerts à l'École secondaire Daniel-Johnson et à l'école secondaire de Pointe-aux-Trembles.

### CAMPS SPECIALISES : Offerts au Centre Mainbourg

<u>Pour les 5 à 8 ans</u>	<u>Pour les 9 à 12 ans</u>
Camp Bricos-écolos	Camp Arts plastix
Camp Croque-nature	Camp Bande dessinée
Camp Danse	Camp Cheerleading
Camp Espion	Camp Des chefs cuisiniers
Camp Marmitons	Camp Constructo
Camp Méli-Mélo	Camp Cosom ( <i>École D.Johnson</i> )
Camp Pouce vert	Camp Danse
Camp Scientifx	Camp Médiéval
Camp Sports Farfelus	Camp Scientifx
	Camp Théââtre







### **Activités pour adultes :**

Hockey cosom	Volleyball	Badminton	Judo 15 ans et +	Conditionnement physique (Mise en forme, Zumba)
Karaté 15 ans et +	Yoga	Danse en ligne	Pastel sec	Broderie japonaise
Peinture	Sculpture sur bois	Tricot-crochet	Vitrail	Espagnol
Danse moderne	Danse sociale	Hip hop	Jazz	
Conditionnement physique (1)	Films et jeux libres (1)			

(1) : Offert spécifiquement aux 55 ans et plus.

Nous avons également un calendrier d'activités et de sorties spéciales pour la clientèle ainée. Nous disposons également d'un local « L'Antre-Nous » dédié spécifiquement à la clientèle ainée. Celle-ci, sous la coordination d'une intervenante responsable de ce dossier, peut venir s'y détendre en participant à divers jeux de société, discuter librement avec les participants.es, visionner des films sur grand écran, etc.

### **NOS ACTIONS COMMUNAUTAIRES**

De façon plus particulière, nous avons également des programmes et services qui sont nés de l'identification de besoins ou de problématiques dans le quartier.

### **PARC INTÉRIEUR**

Créée à l'initiative de l'organisme 1 2 3 Go de la Pointe-de-l'Île, nous offrons du temps et de l'espace à un groupe de parents d'enfants d'âge préscolaire, les mardis et samedis de 9h à 11h45.

Cette activité est offerte en période hivernale, alors que les terrains de jeux extérieurs sont fermés. Plus d'une cinquantaine de familles profitent toujours de ce service jusqu'à maintenant.





#### **ANIMATION AUX HABITATION SEGUIN (HLM)**

Avec le financement du programme de l'Alliance pour la Solidarité sociale, nous assurons « gratuitement » des animations auprès des jeunes de 6 à 12 ans des Habitations Séguin, ceci dans le cadre du projet ROI-Séguin (Regroupement d'Organismes Intervenants aux Habitations Séguin).

Ce projet est né d'une problématique sociale identifiée par les acteurs et institutions du territoire. C'est à la suite d'une rencontre dirigée par le Réseau de la Santé, de l'Office Municipal de l'Habitation et de la Ville de Montréal, que cinq organismes se sont associés pour offrir et assurer un ensemble d'activités et de services visant à réduire les méfaits et assurer un tissu social plus sain.

À noter que Loisirs Communautaires Le Relais du Bout assure la fiducie du projet ROI-Séguin depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018. L'enveloppe annuelle du projet ROI-Séguin est de 75,000\$ provenant directement du programme « Alliance pour la Solidarité Sociale et l'inclusion » du gouvernement du Québec dans le cadre d'une entente avec la ville de Montréal qui en assure la gestion.

#### **PROJET IMPACT-JEUNESSE**

Programme d'activités développé et mis en œuvre de manière concertée entre Loisirs Communautaires Le Relais du Bout, Le Centre de loisirs Roussin et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. Ce projet permet d'offrir un large éventail d'activités aux jeunes du réseau des écoles primaires de Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est à faible coût. Pour ce faire, outre la Commission scolaire, nous comptons sur le soutien financier de diverses sources.

#### **PROGRAMME D'AIDE-ANIMATEUR POUR LES JEUNES DE 13 ET 15 ANS**

Une vingtaine de jeunes se sont prévalus de notre formation « aide-animateur » et se sont investis à l'intérieur de nos camps de jour. Parmi ces jeunes, certains feront probablement partie de la relève au cours des prochaines années.

#### **PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ AUX CAMPS DE JOUR :**

Grâce au financement de l'Alliance pour la Solidarité Sociale de l'arrondissement et du Gouvernement du Québec, nous avons accueilli plus de 35 jeunes par semaines X 8 semaines, provenant de familles à faible revenu. Celles-ci ont pu obtenir des réductions de 50% à 70% du tarif régulier. Au total, c'est donc plus de 280 places qui ont été occupées par ces jeunes.





### **PROGRAMME DAFA** (*Diplôme d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur*)

Depuis 2014, nous offrons des formations DAFA pour les jeunes intéressés. Dans ce cadre, la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île en assure également la promotion auprès de ses étudiants du secondaire dans une perspective de développement personnel, d'expérience de formation, et ultimement, de travail.

### **NOS COLLABORATIONS ET PARTICIPATIONS AUX INSTANCES LOCALES**

#### **COLLECTIF JEUNESSE**

Le « Collectif Jeunesse » est né en 2018, en regroupant l'ensemble des tables concernées par les clientèles couvrant les 0 à 35 ans et où les enjeux déterminants de pauvreté et de réussite scolaire furent fixés. Nous assurons un présence à ce comité afin d'y contribuer dans le cadre de notre mission. En 2018, avec des appuis financiers de diverses sources, des actions ont été mises en place (travail de rues, travail de milieu, études et sondages auprès des adolescents).

#### **(T.D.S.) TABLE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL**

Parrainée par la CDC de la Pointe de l'Île (*Corporation de Développement Communautaire le la Pointe-de-l'Île*), la T.D.S. regroupe l'ensemble des acteurs communautaires et institutionnels de Pointe-aux-Trembles. Elle favorise la concertation de ces acteurs dans la recherche et la mise en place d'actions collectives répondant aux besoins de la population du quartier.

#### **FETE FAMILLE**

Membre participant au comité de travail de la Fête famille, événement familial annuel se tenant au parc Daniel-Johnson. Nous y assurons entre autres choses, le recrutement et l'encadrement des bénévoles 'jeunesse', l'animation et la surveillance des structures de jeux gonflables. Nous fournissons également l'avenant d'assurance nécessaire à la tenue de l'événement. Depuis le mois de janvier 2018, nous assurons la fiducie de l'enveloppe financière ainsi que l'animation des rencontres du comité des partenaires.

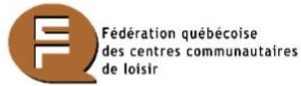
Au-delà de toutes ces actions, Loisirs Communautaires Le Relais du Bout assure encore d'autres actions que vous pourrez découvrir en consultant notre rapport d'activités annuel.

Rédigé le 4 février 2020





## Nos memberships



## Nos principaux partenaires



**Chantal ROULEAU**  
 Députée de Pointe-aux-Trembles  
 Coalition Avenir Québec  
 Ministre déléguée aux Transports  
 Ministre responsable de la Métropole





Centre des Loisirs du Parc, 419 rue Saint-Roch Montréal H3N 1K2 (514) 277-6471

## Corporation de gestion des loisirs du Parc



Nom de votre CCL : **Loisirs du Parc**

Vos coordonnées : **419 rue St-Roch, Montreal QC H3N 1K2**

Nom et titre de la personne ressource : **Nelson Osse, Directeur**

### **Présentation du CCL :**

Le centre des Loisirs du Parc existe depuis 1993. Situé dans l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension, nous avons plus de 400 000 visiteurs de tous âges à chaque année. Notre centre compte plus de 375 membres, 30 employés et 25 bénévoles, qui contribuent ensemble à gérer des infrastructures et offrir des programmes sociocommunautaires et de loisirs pour la population, les organismes et les partenaires du milieu, en fonction du plus haut niveau d'accessibilité, de qualité et de diversité possible.

### **Présentation de vos services et activités en action communautaire**

*En tant que centre communautaire de Parc-Extension, nous sommes une plaque tournante pour les citoyens du quartier avec une multitude d'offres et de services offertes à tous. Voici une liste de nos services et activités en action communautaire :*

- *Programmation Sportive et culturelle à coût modique à l'année longue*
- *Accueil des nouveaux arrivants*
- *Activités familiales*
- *Camp de Jour*
- *Accueil des organismes communautaires*
- *Collaboration/Partenariat avec tous les organismes, institutions et table de quartier*
- *Participation à plusieurs événements/fêtes de quartier (ex : Parc-O-Fête, Jeux de Montréal, Jeux de la rue, Festival Sportif, Mois de l'histoire des noirs, etc)*
- *Participation à des projets collectifs*

### **Le membership à la FQCCL**

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.







Patro Le Prevost

7355 Christophe-Colomb, Montréal, QC, H2R 2S5

Jean-Francois Pepin – Directeur général

#### Présentation du CCL :

Le centre Patro Le Prevost existe depuis 1909. Situé dans l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc extension nous accueillons chaque année 197000 de tout âge. Notre centre compte 115000 membres, 200 employés et 370 bénévoles, qui contribuent ensemble à :

Le Patro Le Prevost est un milieu de vie inspiré des valeurs issues de notre héritage favorisant le mieux-être, le développement et la dignité des personnes, particulièrement les jeunes et les plus vulnérables, en axant ses activités sur l'entraide, le loisir et l'action communautaire.

#### Présentation de vos services et activités en action communautaire

- *Accueil des nouveaux arrivants*
- *Magasin partage*
- *Congé scolaire*
- *Halte garderie*
- *Activité familiale*
- *Aide au devoir*
- *Collaboration / partenariats*
- *Fete de quartier*
- *Accueil des organismes communautaires*
- *Participation a des projets collectifs*

#### Le membership à la FQCCL

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.





Relance des loisirs tout 9 Inc.

5115 rue Rivard, Montréal (Québec), H2J 2P2

Dominic LeBlanc, directeur général

#### Présentation du CCL :

Le centre Relance des loisirs tout 9 Inc. existe depuis 1987. Situé dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal nous accueillons chaque année 42 000 personnes de tout âge. Notre centre compte 1500 membres, 31 employés et 38 bénévoles, qui contribuent ensemble à favoriser le développement intégral de la personne et la prise en charge des citoyens dans leur communauté en utilisant le loisir (sportif, culturel, scientifique) et l'action communautaire comme moyen privilégié d'intervention en relançant ces loisirs auprès des institutions privées, semi-privées, ou publiques

#### Présentation de vos services et activités en action communautaire.

*La Relance des loisirs tout 9 inc. est un acteur de premier plan pour les gens du Plateau Mont-Royal, dirigé par un conseil d'administration indépendant de 7 personnes tous très engagées dans la communauté. Notre assemblée générale reçoit chaque année plus de 60 personnes. Nos services sont offerts à l'intérieur de deux sites soit le quartier Laurier et le secteur Mile-End du Plateau Mont-Royal. Nos services et activités en action communautaires regroupent diverses sphères :*

- *Formation D.A.F.A. (nous sommes formateurs reconnus par le C.Q.L.)*
- *Nous recevons lors de notre camp de jour plus de 500 enfants tout au long de l'été et offrons une semaine de relâche où 75 enfants profitent d'une semaine d'activités.*
- *Plusieurs activités familiales ont lieu tout au long de l'année (spectacle gratuit, rencontre parents-enfants lors de certaines activités sportives, spectacle culturel de fin d'année regroupant plus de 650 personnes et 200 jeunes artistes).*
- *Nous participons à des fêtes populaires, fête de rentrée scolaire d'une école de quartier en assurant l'animation gratuitement*





- Nous accueillons en prêtant gratuitement des locaux à plus d'une vingtaine d'organismes communautaires afin qu'ils puissent y tenir des réunions ou activités
- Notre programmation regroupe des activités de nature culturelles, sportives, communautaires et scientifiques
- Nous promouvons les saines habitudes de vie par des activités de cuisine lors de nos activités parascolaires ainsi que lors du camp de jour, étant membre de Tremplin santé.

Nos actions permettent de briser l'isolement des personnes et un milieu de vie dynamique où les familles peuvent pratiquer leurs activités à un coût très accessible et de très grande qualité. La diversité de notre programmation, regroupant près de 40 activités chaque session, arrive à répondre à un besoin, souvent exprimé par la communauté lors de notre assemblée générale par exemple. Nous sommes à l'écoute des citoyens, par des sondages envoyés systématiquement à tous les membres à la fin de chaque session et qui sont pour nous une excellente source d'inspiration afin de répondre auxdits besoins de la communauté.

#### **Le membership à la FQCCL**

Notre centre communautaire de loisirs est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisirs fédérés.







### Service des loisirs St-Fabien

5005, Rue Duquesne, H1M 2J9  
Montréal, Québec, Canada

Personne-ressource : Julie Hornez, directrice générale

Situé dans l'arrondissement Mercier Hochelaga-Maisonneuve, plus particulièrement dans le quartier Mercier-Ouest, le Service des loisirs St-Fabien existe depuis 1963. Cette année, nous avons accueilli plus de 2 700 personnes de tout âge au sein de nos diverses activités. Notre centre compte plus de 50 employé.es saisonniers et une trentaine de bénévoles qui ensemble contribuent à :

- Procurer des loisirs dans différents locaux, parcs et écoles du quartier de Mercier-Ouest;
- Intéresser la population à une programmation diversifiée et accessible d'activités culturelles, socio-éducatives, scientifiques, récréatives, physiques et de plein air;
- Développer des activités sportives, culturelles et de loisirs pour l'ensemble de la population du quartier de Mercier-Ouest;
- Procurer des activités physiques ou de loisirs aux différents groupes d'âge (jeunes, adultes et aînés), groupes socio-économiques et communautés culturelles du secteur;
- Dynamiser la vie de quartier par le biais d'activités de loisirs, d'événements spéciaux et de différents projets afin de créer un sentiment d'appartenance au quartier de Mercier-Ouest.

Nos principales activités se répartissent de la façon suivante :

**Activités de loisirs :** Nous proposons plus de 300 cours d'activités variées (sportives, éducatives, récréatives, culturelles, etc.) par année. Cette année, nous avons atteint plus de 25 000 personnes en termes de fréquentation à nos activités et événements.

**Camp de jour :** Le camp de jour permet aux jeunes du quartier de bénéficier d'activités de loisir durant l'été et aux parents d'avoir une alternative lorsque l'école est terminée. Nous avons eu en moyenne 283 jeunes par semaine cet été au camp. De plus, cette année, nous avons eu l'opportunité d'accueillir un projet pilote pour l'établissement d'un camp d'immersion à la langue anglaise. Ce camp s'adressait à des jeunes de 11 à 17 ans nouvellement arrivés au Québec et qui ont des difficultés en anglais. Ces jeunes recevaient des cours d'appoint en anglais et participaient à des sorties pour découvrir leur nouvelle ville, le tout offert gratuitement.

**Squad Jeunesse :** La Squad jeunesse vise à augmenter et renforcer la confiance en soi des jeunes de 14-18 ans du quartier. Plusieurs formations leur sont proposées : comment se préparer à une entrevue, une formation de secouriste, une formation en animation (DAFA), etc. Ces jeunes peuvent par la suite avoir l'opportunité de nous aider au camp de jour et éventuellement y travailler.





**On bouge en famille :** Initié à l'année 2013, on bouge en famille met à la disposition des familles du quartier et qui ont des enfants âgés de 0-5 ans du matériel adaptés et la présence d'une monitrice pour animer les enfants présents. Avec ce projet, nous souhaitons favoriser les échanges entre familles pour briser l'isolement des jeunes familles.

**Répît :** Le répît est un service de répît familial. Aux deux semaines, les enfants participent à une panoplie d'activités pour favoriser leur socialisation et leur estime de soi. Avec ce programme, nous souhaitons diminuer le risque d'éclatement familial et améliorer la relation entre l'enfant et le parent.

**Parc en action :** En partenariat avec les autres organismes du secteur, nous organisons depuis 10 ans le projet de parc en action. Ainsi, nous offrons une programmation gratuite pour les familles du quartier : projections de films, soirées jeux de société, zone pour les 0-5 ans, maquillage, soirées thématiques et encore plus.

#### **Le membership à la FQCCL**

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.

Julie Hornez, Directrice générale





Nom de votre CCL : Un Prolongement à la Famille de Montréal

Vos coordonnées :1691, boulevard Pie-IX, local s-21

Nom et titre de la personne ressource : Mme Véronique Couture

#### Présentation du CCL :

Le centre Un Prolongement à la Famille de Montréal existe depuis 1982. Situé dans l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve nous accueillons chaque année 350 de tout âge. Notre centre compte 358 membres, 10 employés et 18 bénévoles, qui contribuent ensemble à Notre objectif principal est de permettre à la personne ayant une déficience intellectuelle de développer ses capacités physiques et mentales, lui permettre de s'épanouir dans des conditions les plus favorables et d'augmenter son potentiel d'autonomie sociale.

#### Présentation de vos services et activités en action communautaire

##### Être un organisme à but non lucratif/ Être enraciné dans sa communauté

*Un Prolongement à la Famille de Montréal est un organisme à but non lucratif. Nous avons différentes activités qui ont pour but de travailler les habiletés sociales. En effet, nous offrons un programme complet de Participation Sociale offert en collaboration avec la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. Notre organisme, comme son nom l'évoque bien, est un prolongement à la famille donc il se voit comme une deuxième famille pour le membre qui utilise les services.*

##### Entretenir une vie associative et démocratique

*Notre organisme offre à chacun le droit de parole. Pour ce faire, nous avons un comité des membres qui se réunit une fois par mois. De plus, il y a une assemblée générale par année où nous invitons tous les membres participants, les membres du personnel ainsi que le conseil d'administration à y assister. En ce qui concerne le représentant des membres, il est élu parmi les membres participants. Pour les employés et les bénévoles, la directrice est toujours disponible pour vous recevoir.*

*En ce qui a trait de la transmission de l'information, elle a lieu par la rédaction aux trois mois d'un journal remis par différents médias (main propre, courriel, courrier). Nous utilisons aussi un site Internet ainsi que Facebook.*







### **Être libre de déterminer sa mission ses approches ses pratiques et ses orientations**

Notre organisme offre de la formation aux adultes, du loisir et de l'occupationnel. Nos activités sont de types surtout culturelles et sportives. Nos activités sont la Participation Sociale offert par deux enseignantes de la commission scolaire de la Point-de-l'Île, un atelier de cuisine donné par les mêmes enseignantes, un programme de jour Méli-Mélo qui vise à divertir et briser l'isolement. En ce qui concerne le domaine du loisir, nous offrons un atelier de théâtre, du hockey-balle (incluant un tournoi annuel, un atelier de Peinture-Bricolage et trois ligues de quilles.

### **Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté**

Un Prolongement à la Famille de Montréal est né d'une initiative de parents d'enfants vivants avec la déficience intellectuel. Tous désiraient avoir des loisirs pour leurs enfants. Ils ont donc mis en place tous les éléments pour permettre à leurs enfants d'avoir des loisirs des activités pour enfin socialiser. Il est important de mentionner que l'organisme ouvre grand les portes aux bénévoles d'âges diverses. Chez nous, les participants se divertissent en apprenant les comportements à utiliser selon les diverses activités. Nous les aidons à être de meilleurs citoyens dans différents contextes.

### **Poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale**

Un Prolongement à la Famille de Montréal atteint différentes visées.

#### Milieu de vie

Par nos activités, les participants créent des liens et par le fait même un lieu d'appartenance et de socialisation.

#### Qualité de vie

Notre organisme vise tout autant à la qualité de vie sous deux dimensions soit en faisant la promotion de saines habitudes de vie et veillant à briser l'isolement.

### **Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée.**



Fédération québécoise  
des centres communautaires  
de loisir





*Les participants à nos activités sont constamment en pratique d'habilités sociales. Nous nous faisons un devoir pour qu'ils apprennent les comportements à prôner dans différents contextes de la vie. De plus, nous leur offrons des ateliers sous des thèmes comme le consentement.*

***Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public***

*Notre conseil d'administration est formé de parents d'enfants vivant avec la déficience intellectuelle et d'adultes qui se sentent interpellés par la mission de notre organisme.*

**Le membership à la FQCCL**

Notre centre communautaire de loisir est membre de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et nous appuyons les différentes recommandations du mémoire qui vous est présenté. Nous souhaitons qu'au moment de la mise en œuvre de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, notre Fédération soit appelée à participer au comité de suivi afin de représenter la particularité des centres communautaires de loisir fédérés.





Centre  
communautaire  
de loisirs  
**Sainte-Catherine  
d'Alexandrie**

1700 rue Atateken  
Montréal, Qc  
H2L 3L5  
514-524-6626  
[www.cclsca.qc.ca](http://www.cclsca.qc.ca)

Le centre *communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie (CCLSCA)* existe depuis 1960 et s'est incorporé en 1966. Notre mission est d'offrir un milieu de vie ouvert à tous, sans aucune discrimination. Nous considérons que le loisir communautaire et l'éducation populaire représentent des outils privilégiés pour agir dans les domaines de l'éducation, de la prévention et de la promotion des saines habitudes de vie. Le CCLSCA effectue également de l'intervention dite « de milieu », c'est-à-dire une approche se traduisant par une écoute active, de l'accompagnement ou de la référence vers d'autres ressources. Notre approche privilégie la prise en charge par le participant dans un objectif global d'amélioration de la qualité de vie collective et de développement intégral de la personne.

Situé dans l'Arrondissement Ville-Marie, plus précisément au carrefour du Faubourg Saint-Laurent et du quartier Centre-Sud, nous sommes un petit centre et nous accueillons chaque année *autour de 40 000 personnes* de tout âge. Étant situé à 2 coins de rue de la station de métro Berri UQÀM, notre centre est autant fréquenté par les résidents que par les personnes de tous secteurs qui fréquentent le centre-ville. Notre centre compte 800 membres, 7 employés, 15 contractuels et 35 bénévoles qui contribuent ensemble à l'affiliation sociale des personnes incluant celles en situation de vulnérabilité.

Notre rôle ne se réduit pas qu'aux activités visant le bris de l'isolement. Nous sommes des agents d'intégration et de reconstruction de l'identité sociale pour les nouveaux arrivants et personnes immigrantes. Notre action contribue à *rendre le loisir et l'éducation populaire accessible à titre de catalyseur d'une plus grande participation à la vie citoyenne*. En ce sens, le loisir public ne fait pas que nous interpeller, nous en sommes partie prenante.

Chose certaine, notre centre communautaire de loisirs est indépendant, autonome dans son action. Il n'est ni le fruit ni une ressource intermédiaire. Tout au contraire, nous sommes clairement le fruit et la volonté de citoyens et citoyennes de notre quartier. C'est d'ailleurs **une parmi plusieurs** des grandes distinctions existantes qui caractérisent les organismes communautaires de loisirs des entreprises privées en loisirs (la composition citoyenne du conseil d'administration et l'horizontalité de sa gouvernance).

Par ailleurs, les centres communautaires de loisirs (CCL) comme le nôtre ont également une caractéristique qui les distingue des autres organismes communautaires : la proximité et l'accessibilité jointe à la diversité de la population que nous desservons (en nombre, en genre, en statut social, en conviction, en origine, en culture, en arts, en tout...). En ce sens, les centres communautaires de loisirs constituent une plateforme unique à la citoyenneté et à la pratique citoyenne. Vous le savez comme nous, c'est également un vecteur d'intégration et d'inclusion sociale incroyable et largement démontré par un grand nombre de recherches.

Joignant cette singularité au mode de programmation des activités, à l'équipe de travail, aux bénévoles tout comme à l'horizontalité de sa gouvernance les CCL se différencient de l'institution politique et de l'entreprise privée. Ces deux dernières ont respectivement la







responsabilité de l'exercice d'un droit et celle de répondre à un besoin donné. L'autonomie d'action d'un centre communautaire de loisirs englobe droits et réponse aux besoins, tout ça et encore plus par leur proximité et leur horizontalité.

Certains pourraient croire que nous ne sommes que des « ~~pousseurs~~ de ballons » comme on a pu l'entendre à quelques reprises ces derniers temps. Notre action vise à remettre le loisir communautaire et son organisation à l'ordre du jour, non pas comme une simple entreprise d'économie sociale, d'une offre de services ou de la réalisation de diverses activités, mais plutôt comme faisant partie d'un continuum dans l'exercice de notre citoyenneté, d'une communauté mobilisée autour du bien-être de chacun et du développement social et communautaire de notre collectivité.

Nous appuyons les recommandations présentées par notre fédération la FQCCL!





# CRITÈRES

## de l'action communautaire autonome\* DANS LES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR

### 01.

ÊTRE UN  
ORGANISME À BUT  
NON LUCRATIF

La mission et les orientations ont comme objectif la rentabilité sociale.

### 02.

ÊTRE ENRACINÉ  
DANS SA  
COMMUNAUTÉ

Le centre est connu et reconnu comme un acteur majeur dans sa communauté. Son milieu de vie contribue au sentiment d'appartenance des citoyens.

### 03.

ENTRETIENIR UNE  
VIE ASSOCIATIVE  
ET DÉMOCRATIQUE

*Besoins exprimés par:*  
membres, bénévoles, salariés, gens de la communauté

*Espaces de délibération:*  
ateliers, comités, journées d'orientation, assemblée générale annuelle, conseil d'administration

*Moyens:*  
transmission de l'information, animation, sentiment d'appartenance

*Vie associative saine*

### 04.

ÊTRE LIBRE  
DE DÉTERMINER  
SA MISSION, SES  
APPROCHES,  
SES PRATIQUES ET  
SES ORIENTATIONS

Les moyens d'action privilégiés par les centres communautaires de loisir sont :

#### *Éducation populaire*

Formation des bénévoles, des jeunes, des adultes, des aînés

#### *Loisir communautaire*

- Culturel
- De plein-air
- Scientifique
- Sportif

#### *Action communautaire*

- Cuisine collective
- Accueil des nouveaux arrivants
- Magasin partage
- Groupe d'achat
- Jardin collectif
- Animation estivale
- Congé scolaire
- Halte-garderie
- Activité familiale
- Joujouthèque
- Répît
- Aide aux devoirs
- Collaboration/partenariat
- Fête de quartier
- Accueil des organismes communautaires
- Participation à des projets collectifs

\* Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec. *Cadre de référence en matière d'action communautaire.* Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 2004.





## 05. AVOIR ÉTÉ CONSTITUÉ À L'INITIATIVE DES GENS DE LA COMMUNAUTÉ

Le centre est né d'une volonté citoyenne de se regrouper pour agir.

Il offre un milieu de vie intergénérationnel accessible à tous.

C'est un lieu d'animation et de reprise de pouvoir.

## 06. POURUIVRE UNE MISSION SOCIALE QUI LUI SOIT PROPRE ET QUI FAVORISE LA TRANSFORMATION SOCIALE

L'ensemble des actions des centres a pour résultat :

### Milieu de vie

- Lieu d'appartenance
- Renforcement du tissu social
- Création de liens
- Ouverture aux autres et à son milieu

### Qualité de vie

- Amélioration des conditions de vie
- Conciliation famille-travail
- Services de proximité
- Sentiment d'appartenance
- Promotion des saines habitudes de vie
- Bris de l'isolement

### Prévention sociale

- Sécurité publique
- Rapprochement interculturel
- Socialisation
- Cohésion sociale
- Lutte au décrochage scolaire

### Intégration

- Soutien aux personnes vulnérables
- Insertion sociale et professionnelle
- Réseautage

### Participation sociale

- Développement ou renforcement du potentiel de réflexion et d'action
- Implication bénévole
- Milieux de vie dynamiques

## 07. FAIRE PREUVE DE PRATIQUES CITOYENNES ET D'APPROCHES LARGES, AXÉES SUR LA GLOBALITÉ DE LA PROBLÉMATIQUE ABORDÉE

Les centres communautaires de loisir favorisent l'éducation populaire, le travail collectif et les démarches démocratiques.

Le loisir est un moyen d'intervention permettant d'agir avec les personnes dans un contexte non menaçant.

Le caractère multi (multiâge, multidisciplinaire, domaines d'intervention multiples) des centres communautaires de loisir favorise une intervention auprès d'une diversité de personnes.

L'approche holistique des centres communautaires de loisir prend en considération toutes les facettes de la vie des individus et des collectivités.

## 08. ÊTRE DIRIGÉ PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION INDÉPENDANT DU RÉSEAU PUBLIC

Le conseil d'administration doit être totalement libre de ses actions et agir dans l'intérêt du centre.

Les décisions du réseau public ne doivent pas avoir d'incidence sur l'accomplissement de la mission du centre.



Fédération québécoise  
des centres communautaires  
de loisir

